

Le 03/06/2024

Folio N° 2024/22

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 031-213101280-20240603-2024\_22-DE



Département de la HAUTE-GARONNE  
Commune de CAUJAC

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

**SEANCE DU 3 JUIN 2024**

Date de convocation : 29 mai 2024

En présence : 14

Nombre de Conseillers : 14

En absence : 0

Effectif légal : 15

En votant : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Emilie FREYCHE – Maire de la Commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Marie-Hélène GAULTIER, Bruno RENVOISÉ, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Marc MIRANI, Guibert MONGIS, Pascale RIBES, Céline VANNIER, Nathalie ROUQUET, Benjamin HERVÉ, Laurent PAIRASTRE et Dominique LEVRAT.

Excusés : néant

Madame Nathalie ROUQUET a été nommée Secrétaire de séance.

**Objet : ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE – DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame le Maire explique que le tracteur tondeuse des services techniques de la commune est en panne. Il manque la courroie d'entraînement, des lames et le panier. Les élus effectuent des recherches afin de pouvoir en trouver à acheter. Madame le Maire demande si le Conseil Municipal accepte de procéder à l'achat d'un tracteur tondeuse pour la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à acheter un tracteur tondeuse correspondant aux besoins de la commune.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget 2024.
- **CHARGE** Madame le Maire a sollicité les subventions dont la commune peut bénéficier auprès des organismes tel que le Département, la Région, l'État, etc.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

A Caujac, le 3 juin 2024

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Nathalie ROUQUET

Emilie FREYCHE